



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

RÉPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIREORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLEOFFICE DES BREVETS DU
JAPON

OMPI

ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

FORUM SOUS-RÉGIONAL

OMPI-OAPI-UEMOA-JPO-INPI/PI/ABJ/18/INF/1 PROV.
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : LE 25 MARS 2019

Forum sous-régional sur la contribution de la propriété intellectuelle à la protection et l'exploitation des résultats de la recherche à l'intention des universités et institutions de recherche des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

avec le soutien de
l'Office des brevets du Japon (JPO)

Abidjan, Côte d'Ivoire, le 28 août 2018

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau international de l'OMPI

I. NOTE DE PRÉSENTATION

L'adoption par les États membres de l'Union africaine de la "Stratégie Africaine 2014 de la science, la technologie et l'innovation" traduit l'engagement de celle-ci à accélérer la transition de l'Afrique vers une économie basée sur le savoir et orientée vers l'innovation.

L'intégration nécessaire à ladite économie exige des gouvernants la mise en place de politiques et de stratégies destinées à une meilleure gestion du savoir produit par les universités et les centres de recherche-développement ainsi que son transfert au secteur privé.

Les universités et les instituts de recherche technologique, en tant que pôle de production du savoir, ont un rôle stratégique à jouer dans la création d'un écosystème de l'innovation qui permet, dans le cadre d'un partenariat public et privé, d'encourager l'offre technologique de manière à permettre aux petites et moyennes entreprises d'être innovantes et compétitives.

La réalisation effective de ce partenariat stratégique, indispensable afin de tirer le meilleur avantage des opportunités et perspectives qu'offre une économie caractérisée par le recours à l'innovation et la compétitivité à outrance, conduit nécessairement à recourir au système de la propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle est un mécanisme indispensable pour transférer les savoirs en actifs commerciaux, puisque les droits de propriété intellectuelle permettent d'investir dans l'innovation en toute sécurité et fournissent un cadre juridique pour la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle.

Ainsi, le recensement, la création et la commercialisation d'actifs de propriété intellectuelle sont devenus des objectifs institutionnels dans les universités modernes.

Toutefois, selon une récente analyse de la situation de la propriété intellectuelle commandée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la plupart des établissements universitaires et des instituts de recherche africains ont toujours du mal à élaborer des politiques et des stratégies institutionnelles de propriété intellectuelle, qui constituent pourtant des étapes essentielles vers la protection de leurs intérêts.

La présente proposition de lignes directrices vise à aider les instituts de recherche et les universités d'Afrique à mettre en place des politiques et des stratégies institutionnelles en matière de propriété intellectuelle qui soient en adéquation avec la législation nationale et régionale en vigueur, et qui traitent de la propriété, de l'exploitation et de la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle, ainsi que du partage des avantages qui en découlent.

II. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de décisions issues de la *Réunion sous-régionale sur la concertation régionale sur le développement d'une politique et stratégie de propriété intellectuelle et l'innovation dans les universités et institutions de recherche et développement publiques pour faciliter le transfert de technologie vers le secteur industriel : créer un cercle vertueux de l'innovation*, à Casablanca, Royaume du Maroc, qui s'est déroulé du 11 au 16 mai 2016, et suite aux demandes respectives de M. Fernando Dos Santos, Directeur général de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et de M. Denis L. Bohoussou, Directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l'OMPI, en coopération avec les Organisations susmentionnées, a commis des experts pour rédiger un Projet de lignes directrices pour l'élaboration de politiques et stratégies pour une utilisation efficace du système de la propriété intellectuelle.

Le Document adopté par les représentants des universités des États membres de l'ARIPO a permis l'initiation de la préparation de la Phase Pilote.

Il a été convenu par les différents partenaires que le Document soit traduit de l'anglais au français afin d'être soumis pour examen et adoption éventuelle par les États membres de l'OAPI.

Ainsi, en consultation avec le Directeur général de l'OAPI et les Autorités ivoiriennes, deux rencontres sous-régionales seront organisées du 28 au 30 août 2018 à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire.

Les rencontres organisées en coopération avec l'OAPI, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec les soutiens financiers du Fonds fiduciaire français (FIT-France), ainsi que du Fonds fiduciaire du Japon, sont structurées comme suit:

III. FORMAT DES RENCONTRES

1. Le Forum sous-régional sur la contribution de la propriété intellectuelle à la protection et l'exploitation des résultats de la recherche à l'intention des universités et institutions de recherche des États membres de l'OAPI, le 28 août 2018; et
2. l'Atelier sous-régional pour l'examen de lignes directrices destinées à l'élaboration de politiques et stratégies visant à assurer une utilisation efficace du système de propriété intellectuelle par les universités et institutions de recherche, les 29 et 30 août 2018.

IV. LES OBJECTIFS À COURT TERME

1. Encourager les responsables des universités et institutions de recherche à élaborer des politiques et stratégies de propriété intellectuelle pérennes et bénéfiques pour leurs institutions; et
2. examiner, en vue de son éventuelle adoption, le Projet de lignes directrices pour l'élaboration de politiques et stratégies visant à assurer une utilisation efficace du système de la propriété intellectuelle par les universités et les institutions de recherche en Afrique.

V. LES OBJECTIFS À MOYEN TERME

Accompagner les universités et institutions de recherche dans l'élaboration d'une stratégie appropriée et conforme à la loi, de développement des ressources humaines destinées à servir dans les structures propres à assurer la gestion des actifs de propriété intellectuelle et le transfert de ceux-ci vers les secteurs productifs.

VI. PROFIL DES PARTICIPANTS

Issus des États membres de l'OAPI, les participants sont, pour la plupart, de hauts responsables en charge de la coordination de politiques et stratégies de l'innovation au sein des Ministères de tutelle des universités et institutions de recherche, de Présidents, Chanceliers ou Recteurs des universités et Directeurs généraux des institutions de recherche.

VII. LIEU DES RENCONTRES

Le lieu de la rencontre vous sera communiqué dès que possible.

VIII. LANGUE DE TRAVAIL

Français

Mardi 28 août 2018

8 h 30 – 9 h 00	Enregistrement
9 h 00 – 9 h 30	Cérémonie d'ouverture Le représentant du Gouvernement du Japon, Abidjan, Côte d'Ivoire Le Directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé, Cameroun Le représentant de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève Le représentant du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, Abidjan
9 h 30 – 10 h 00	Pause-café
10 h 00 – 11 h 00	Thème 1 Qu'est-ce qu'est la propriété intellectuelle? Pourquoi est-elle importante pour les universités et les institutions de recherche? Conférencier : M. Barthélémy Nyasse, Directeur de l'Ecole de génie Chimique et industries minérales (EGCIM) - Université de Ngaoundéré
11 h 00 – 12 h 00	Thème 2 Le rôle catalyseur du brevet et des modèles d'utilité pour la promotion de la recherche, l'innovation technologique et scientifique Conférencier : M. Etienne Alla, Chef Département de droit Université Félix Houphouët-Boigny
12 h 00 – 13 h 00	Thème 3 Protégez vos publications : le droit d'auteur et les droits voisins dans les universités et institutions de recherche Conférencier : M. Assoko Héraclès Mayé, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire, Abidjan
13 h 00 – 14 h 00	Pause déjeuner

- 14 h 00 – 15 h 00 **Thème 4** **La protection des obtentions végétales pour une agriculture innovante et compétitive au service des producteurs et paysans**
- Conférencier : M. Diomande Kedro, Directeur d'innovation et système d'information, chargé de la propriété intellectuelle
Centre national de recherche agronomique (CNRA)
- 15 h 00 – 18 h 00 **Thème 5** **L'importance stratégique du partenariat entre le secteur public et le secteur productif : créer le cercle vertueux**
- Conférencier : M. Jean-Jacques Iritie, Enseignant-chercheur
Maitre-Assistant à l'Institut national Polytechnique Félix Houphouët-Boigny Département Gestion Commerce et Économie Appliquée
- a) La recherche, l'innovation et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI)
- Conférencier : M. Jean-Jacques Iritie, Enseignant-chercheur
Maitre-Assistant à l'Institut national Polytechnique Félix Houphouët-Boigny Département Gestion Commerce et Économie Appliquée
- b) Les modalités du transfert de technologie
- i) Le contrat de recherche
- ii) les contrats de licence et de cession : les éléments fondamentaux
- Conférencier : M. Jean-Jacques Iritie, Enseignant-chercheur
Maitre-Assistant à l'Institut national Polytechnique Félix Houphouët-Boigny Département Gestion Commerce et Économie Appliquée
- 18 h 00 Fin du Forum

[Fin du document]



RÉPUBLIQUE DE CÔTE
D'IVOIRE



ORGANISATION AFRICAINE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



OFFICE DES BREVETS DU
JAPON



ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

ATELIER SOUS-RÉGIONAL

OMPI-OAPI-UEMOA-JPO-INPI/PI/ABJ/18/INF/1 PROV.
ORIGINAL : FRANCAIS
DATE : LE 25 MARS 2019

Atelier sous-régional pour l'examen de la Proposition de lignes directrices destinées à l'élaboration de politiques et stratégies pour l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle par les universités et les institutions de recherche

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

avec le soutien de
l'Office des brevets du Japon (JPO)

Abidjan, Côte d'Ivoire, les 29 et 30 août 2018

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Bureau international de l'OMPI

IX. NOTE DE PRÉSENTATION

L'adoption par les États membres de l'Union africaine de la "Stratégie Africaine 2014 de la science, la technologie et l'innovation" traduit l'engagement de celle-ci à accélérer la transition de l'Afrique vers une économie basée sur le savoir et orientée vers l'innovation.

L'intégration nécessaire à ladite économie exige des gouvernants la mise en place de politiques et de stratégies destinées à une meilleure gestion du savoir produit par les universités et les centres de recherche-développement ainsi que son transfert au secteur privé.

Les universités et les instituts de recherche technologique, en tant que pôle de production du savoir, ont un rôle stratégique à jouer dans la création d'un écosystème de l'innovation qui permet, dans le cadre d'un partenariat public et privé, d'encourager l'offre technologique de manière à permettre aux petites et moyennes entreprises d'être innovantes et compétitives.

La réalisation effective de ce partenariat stratégique, indispensable afin de tirer le meilleur avantage des opportunités et perspectives qu'offre une économie caractérisée par le recours à l'innovation et la compétitivité à outrance, conduit nécessairement à recourir au système de la propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle est un mécanisme indispensable pour transférer les savoirs en actifs commerciaux, puisque les droits de propriété intellectuelle permettent d'investir dans l'innovation en toute sécurité et fournissent un cadre juridique pour la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle.

Ainsi, le recensement, la création et la commercialisation d'actifs de propriété intellectuelle sont devenus des objectifs institutionnels dans les universités modernes.

Toutefois, selon une récente analyse de la situation de la propriété intellectuelle commandée par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la plupart des établissements universitaires et des instituts de recherche africains ont toujours du mal à élaborer des politiques et des stratégies institutionnelles de propriété intellectuelle, qui constituent pourtant des étapes essentielles vers la protection de leurs intérêts.

La présente proposition de lignes directrices vise à aider les instituts de recherche et les universités d'Afrique à mettre en place des politiques et des stratégies institutionnelles en matière de propriété intellectuelle qui soient en adéquation avec la législation nationale et régionale en vigueur, et qui traitent de la propriété, de l'exploitation et de la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle, ainsi que du partage des avantages qui en découlent.

X. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de décisions issues de la *Réunion sous-régionale sur la concertation régionale sur le développement d'une politique et stratégie de propriété intellectuelle et l'innovation dans les universités et institutions de recherche et développement publiques pour faciliter le transfert de technologie vers le secteur industriel : créer un cercle vertueux de l'innovation*, à Casablanca, Royaume du Maroc, qui s'est déroulé du 11 au 16 mai 2016, et suite aux demandes respectives de M. Fernando Dos Santos, Directeur général de l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et de M. Denis L. Bohoussou, Directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l'OMPI, en coopération avec les Organisations susmentionnées, a commis des experts pour rédiger un Projet de lignes directrices pour l'élaboration de politiques et stratégies pour une utilisation efficace du système de la propriété intellectuelle.

Le Document adopté par les représentants des universités des États membres de l'ARIPO a permis l'initiation de la préparation de la Phase Pilote.

Il a été convenu par les différents partenaires que le Document soit traduit de l'anglais au français afin d'être soumis pour examen et adoption éventuelle par les États membres de l'OAPI.

Ainsi, en consultation avec le Directeur général de l'OAPI et les Autorités ivoiriennes, deux rencontres sous-régionales seront organisées du 28 au 30 août 2018 à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire.

Les rencontres organisées en coopération avec l'OAPI, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec les soutiens financiers du Fonds fiduciaire français (FIT-France), ainsi que du Fonds fiduciaire du Japon, sont structurées comme suit:

XI. FORMAT DES RENCONTRES

3. Le Forum sous-régional sur la contribution de la propriété intellectuelle à la protection et l'exploitation des résultats de la recherche à l'intention des universités et institutions de recherche des États membres de l'OAPI, le 28 août 2018; et

4. l'Atelier sous-régional pour l'examen de lignes directrices destinées à l'élaboration de politiques et stratégies visant à assurer une utilisation efficace du système de propriété intellectuelle par les universités et institutions de recherche, les 29 et 30 août 2018.

XII. LES OBJECTIFS À COURT TERME

3. Encourager les responsables des universités et institutions de recherche à élaborer des politiques et stratégies de propriété intellectuelle pérennes et bénéfiques pour leurs institutions; et

4. examiner, en vue de son éventuelle adoption, le Projet de lignes directrices pour l'élaboration de politiques et stratégies visant à assurer une utilisation efficace du système de la propriété intellectuelle par les universités et les institutions de recherche en Afrique.

XIII. LES OBJECTIFS À MOYEN TERME

Accompagner les universités et institutions de recherche dans l'élaboration d'une stratégie appropriée et conforme à la loi, de développement des ressources humaines destinées à servir dans les structures propres à assurer la gestion des actifs de propriété intellectuelle et le transfert de ceux-ci vers les secteurs productifs.

XIV. PROFIL DES PARTICIPANTS

Issus des États membres de l'OAPI, les participants sont, pour la plupart, de hauts responsables en charge de la coordination de politiques et stratégies de l'innovation au sein des Ministères de tutelle des universités et institutions de recherche, de Présidents, Chanceliers ou Recteurs des universités et Directeurs généraux des institutions de recherche.

XV. LIEU DES RENCONTRES

Le lieu de la rencontre vous sera communiqué dès que possible.

XVI. LANGUE DE TRAVAIL

Français

Mercredi 29 août 2018

- 9 h 00 – 9 h 30 **Thème 1** **Présentation des statistiques des dépôts de brevets et des modèles d'utilité par les universités et institutions de recherche dans les États membres de l'OAPI – Analyse de la situation**
- Conférencier : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)
- 9 h 30 – 13 h 00 **Thème 2** **Échange et analyse par les participants sur la situation relative à l'utilisation de la propriété intellectuelle dans leur pays respectif (chaque intervention devrait durer au maximum cinq minutes)**
- 13 h 00 – 13 h 00 **Thème 3** **Examen des propositions de lignes directrices**
- a) Présentation des grands axes du Document
- b) Commentaires généraux
- Conférencier : M. Barthélémy Nyasse, Directeur de l'Ecole de génie Chimique et industries minérales (EGCIM) - Université de Ngaoundéré
- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 18 h 00 c) Commentaires spécifiques et propositions
- Les pauses-café en raison de deux par jour seront mises à la disposition des participants (libre-service)

Jeudi 30 août 2018

- 10 h 00 – 12 h 00 **Adoption du Document révisé**
- 12 h 00 – 13 h 00 **Présentation de la proposition relative aux modalités du Partenariat pour l'élaboration de politiques et stratégies pour une utilisation efficace de la propriété intellectuelle par les universités et institutions de recherche**
- Conférenciers : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

